

Délibération n°2024-09-24-01-CA

Relative à l'approbation du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2024

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 24 septembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,

DECIDE

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 16 juillet 2024 tel qu'amendé lors de son examen.

Article 2 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 16 juillet 2024 est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents : 22 membres présents

Représentés : 9 membres représentés

Fait à Marseille, le 24 septembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : **01 OCT. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le :

10 OCT. 2024